



TRANSITION DEPUIS STRONG START

La transition commence après que votre enfant atteint 2 ans et 6 mois. Strong Start invite Early Stages et vous, le parent, à une réunion de transition. Cette réunion comprend des informations sur le processus et les services d'éducation spécialisée à l'école.

Early Stages programme ensuite deux réunions : une réunion d'évaluation et une réunion d'admissibilité. Vous devez donner votre consentement avant l'évaluation. L'évaluation commence par un examen des dossiers de l'enfant. Elle peut également inclure des observations et des évaluations. La réunion d'admissibilité détermine si votre enfant a droit aux services à l'école.

S'il est admissible, votre enfant peut recevoir des services de plusieurs manières :

1. Services liés au Programme d'éducation individualisé (IEP) dans une école publique
1. Services étendus liés au Plan de services familiaux individualisés (IFSP) de Strong Start
1. Un plan de services dans une école privée ou religieuse

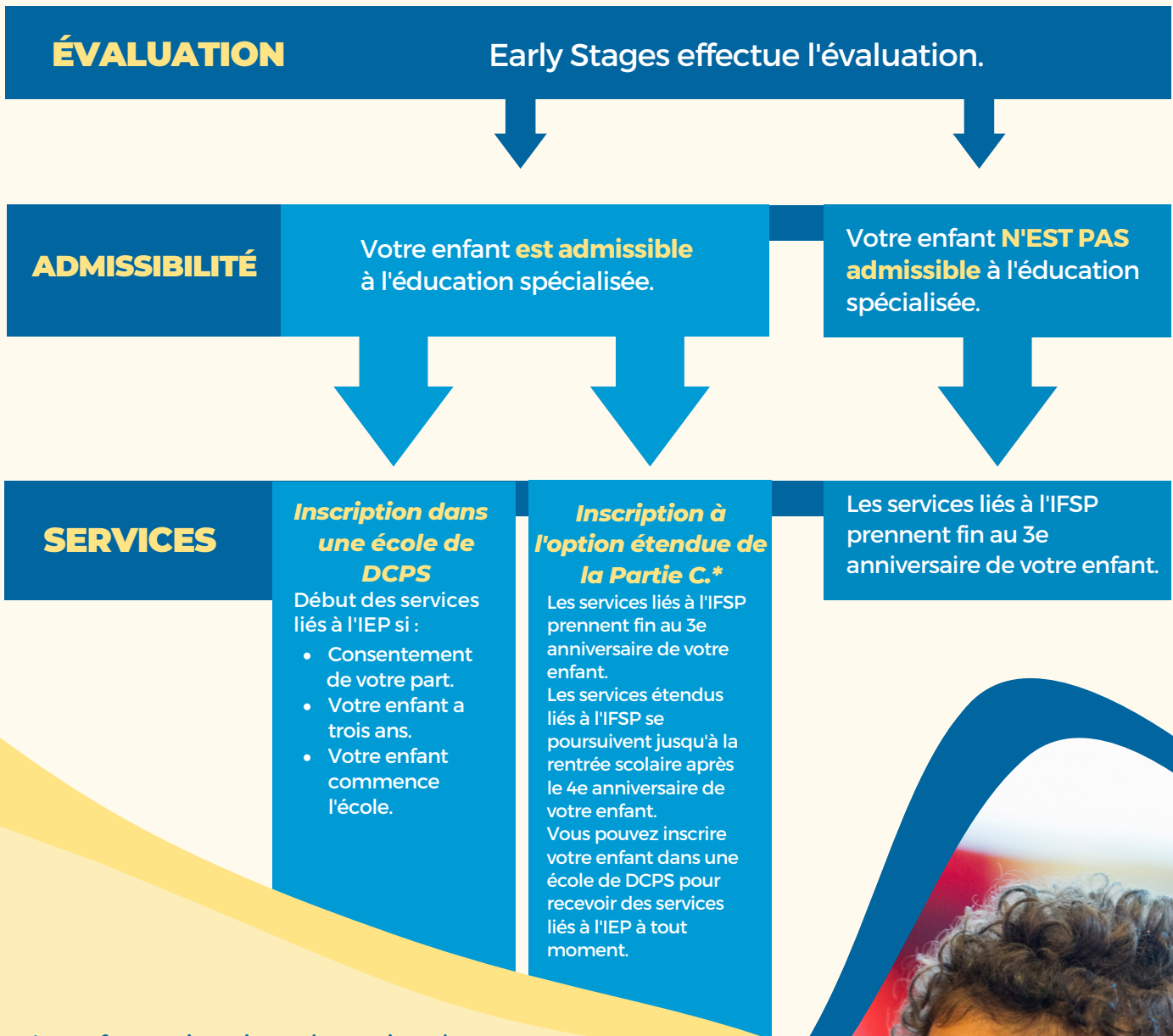
Les services liés à l'IEP ne peuvent pas commencer avant le troisième anniversaire de votre enfant.

Les services étendus liés à l'IFSP se poursuivent jusqu'à la rentrée scolaire après le 4^e anniversaire de votre enfant. Vous pouvez mettre fin plus tôt aux services étendus liés à l'IFSP pour inscrire votre enfant à l'école. Lorsque les services liés à l'IFSP prennent fin, Strong Start recommande votre enfant à Early Stages. Early Stages met ensuite à jour l'IEP et propose à votre enfant une place dans une école de DCPS.

Les coordinateurs des services de Strong Start peuvent répondre aux questions sur la transition ou l'IFSP.



PROCESSUS DE TRANSITION



Les enfants qui reçoivent des services de Strong Start **peuvent ne pas être admissibles aux services liés à l'IEP de DCPS.**

Les services liés à l'IEP sont offerts à votre enfant **uniquement si votre enfant est jugé admissible dans le processus d'évaluation de l'éducation spécialisée.**

Les services liés à l'IEP **peuvent être différents des services de Strong Start.**

**L'option étendue n'est disponible que pour les enfants qui restent admissibles aux services de Strong Start.*

